

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22/11/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

2021 DAC 405 Apposition d'une plaque commémorative en souvenir des marins de l'Île de Sein engagés dans la Résistance 87 boulevard Arago à Paris 14e.

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 2 novembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en souvenir des marins de l'Île de Sein engagés dans la Résistance 87 boulevard Arago à Paris 14e ;

Vu l'avis du conseil du 14e arrondissement en date du 9 novembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE, au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en souvenir des marins de l'Île de Sein engagés dans la Résistance 87, boulevard Arago à Paris 14e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : «EN HOMMAGE AUX HABITANTS DE L'ÎLE DE SEIN EN JUIN 1940 LA MAJORITÉ DES SÉNANS RALLIENT LES FORCES FRANÇAISES LIBRES «CE JOUR-LÀ ILS ÉTAIENT LE QUART DE LA FRANCE » LE GÉNÉRAL DE GAULLE LE 1^{ER} JANVIER 1946 L'ÎLE DE SEIN DEVIENT VILLE COMPAGNON DE LA LIBÉRATION»

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1400 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2021 et suivants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO